



Volume 34, Number 3, 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/705688ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/705688ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Tremblay, R. (1978). Review of [VICAIRE, Marie-Humbert, o.p., *Dominique et ses Prêcheurs*]. *Laval théologique et philosophique*, 34(3), 313–315.

<https://doi.org/10.7202/705688ar>

□ comptes rendus

Marie-Humbert VICAIRE, O.P., **Dominique et ses Prêcheurs**. Préface du P.M.-D. Chenu, O.P.; XXXIX-430 pp., 15,5 — 23,5 et 6 illustrations hors-texte; Fribourg/Suisse, Éditions universitaires — Paris, Éditions du Cerf. Broché 47 Fr. s.-94 FF.

D'abord secrétaire du P. Mandonnet, puis son successeur à Fribourg dans sa chaire d'histoire de l'Église, le P. Vicaire est encore depuis sa mort devenu le grand spécialiste de saint Dominique et des origines dominicaines. En 1938, il réédite le *Saint Dominique* du P. Mandonnet en deux volumes, considérablement augmenté et enrichi de notes et d'études critiques, exploitant les matériaux hérités de l'auteur. En 1955, il traduit les sources concernant saint Dominique lui-même, annotées de renseignements supplémentaires, dans *Saint Dominique de Caleruega d'après les documents du XIII^e siècle*. En 1957, il publie sa propre *Histoire de saint Dominique* en deux volumes, traduite en quatre langues, où une critique minutieuse et judicieuse retrace exactement la vie d'un saint et ressuscite autour de lui toute une époque, des pays et jusqu'à leurs paysages: en Castille, le village natal de Caleruega, les écoles épiscopales de Palencia, le chapitre régulier d'Osma; en Languedoc, la prédication et la fondation d'un ordre de prêcheurs à Prouille, Fanjeaux et surtout Toulouse et, en Italie, Rome et Bologne, où il meurt. Voici maintenant *Dominique et ses Prêcheurs*, présenté par le P. Chenu dans une préface chaleureuse. C'est un recueil où, pour célébrer les soixante-dix ans de l'auteur, ses amis ont rassemblé sous trois chefs: le ministère de Dominique, le type du Prêcheur, le premier essor des Prêcheurs, divers travaux inédits ou parus ailleurs et surtout ses contributions aux Colloques de Fanjeaux sur l'histoire religieuse du Languedoc, publiés dans les *Cahiers de Fanjeaux*. C'est dire qu'on évolue généralement dans le Midi de la France, dont on ne dépasse pas souvent les horizons. N'est-ce pas là d'ailleurs

que saint Dominique s'est le plus dépensé et a fondé son ordre?

On y trouve même les étapes des constructions aux Jacobins de Toulouse et leur financement, la multiplication des couvents de la province dominicaine de Provence (y compris Toulouse), le développement démographique de l'Ordre en France et dans le monde et l'idéal du *conventus centum fratrum*, souvent atteint alors et, du vivant même de saint Dominique, à Saint-Jacques de Paris. Ces pages sont illustrées de plans, tableaux, statistiques et graphiques. Mais, si intéressante qu'elle puisse être, la sociologie reste à la surface du phénomène religieux. En pénétrant plus profondément dans la réalité, c'est la spiritualité qui nous en donne les raisons explicatives et nous en livre le secret. On s'en rend compte, par exemple, en lisant « Charisme et hiérarchie dans la fondation de l'Ordre des Prêcheurs » (pp. 189-221).

La pièce de résistance est certainement la conférence donnée à Rome devant le congrès des provinciaux dominicains préparatoire à la révision des constitutions de l'Ordre en 1967: « L'esprit de saint Dominique et son intention dans la fondation des Prêcheurs » (pp. 157-179). C'est avec une grande finesse que l'auteur donne une description souple et nuancée, d'abord de l'esprit de saint Dominique dans sa vie personnelle, puis de son intention dans la fondation de son ordre. Saint Dominique combine ici deux types d'imitation des Apôtres, la *vita apostolica* du collège des Douze au Cénacle (Lc 24, 53; Ac 1, 13-14; 2, 42-47; 3, 1; 4, 32-35; 6, 4), désignant depuis les Pères la vie cénobitique d'unanimité fraternelle, que saint Dominique a pratiquée à Osma, et la *regula apostolica* de la mission des Douze et des soixante-douze disciples (Mt 10, 5-16; 28, 18-20; Mc 6, 7-11; Lc 9, 1-5; 10, 1-11; Rm 10, 14-15), recherchée depuis deux siècles et vécue par saint Dominique depuis le début de sa prédication jusqu'à sa mort (pp. 167-

169; cf. pp. 186-187, 228). L'imitation des Apôtres, l'auteur raconte ailleurs l'évolution séculaire de ce thème. Lui-même chanoine régulier, saint Dominique fonde un ordre canonial, c'est-à-dire essentiellement clérical, disons mieux aujourd'hui sacerdotal (pp. 163-166, 176). Mais il en fait un ordre apostolique : *virum canonicum auget in apostolicum*, disait une antienne de l'office dominicain de saint Dominique. « ... l'évêque, au début du XIII^e siècle, possède l'office de pasteur, du fait de sa charge d'âme, auquel collaborent les curés; l'office de juge de la foi et des mœurs, auquel collaborent dans le système de la chrétienté les autorités temporelles; l'office de docteur, enfin, lui-même subdivisé entre l'enseignement théologique de ses clercs, auquel collabore l'école épiscopale qui se mue en université, et l'évangélisation du peuple diocésain par la prédication. Certains Prêcheurs seront appelés à collaborer aux offices de pasteur et de juge de la foi des évêques, en devenant eux-mêmes évêques ou inquisiteurs : ce ne sera que par exception et en échappant plus ou moins totalement à l'Ordre. Mais c'est par définition que les Prêcheurs sont les collaborateurs de l'office doctoral de l'évêque dans ses deux fonctions » (p. 173). Saint Dominique a donc voulu un ordre apostolique pour l'enseignement de la théologie aux prêtres et l'instruction religieuse des fidèles. C'étaient déjà les conclusions du P. Mandonnet.

Que l'Ordre soit voué à la prédication, nul ne songe à le contester. Encore faut-il comprendre ce que recouvrait exactement, au XIII^e siècle, ce terme de prédication. Et l'auteur de broser un tableau circonstancié de cette activité : « La prédication nouvelle des Prêcheurs méridionaux au XIII^e siècle » (pp. 101-132). Mais il n'est pas aussi évident au premier abord que saint Dominique ait visé personnellement pour son ordre l'enseignement de la théologie. L'auteur l'établit à son tour une fois de plus. Dès 1215, saint Dominique et ses six frères fréquentent, à l'école épiscopale de Toulouse, les leçons de maître Alexandre Stavensby. En 1217, il obtient du pape une bulle, invitant maîtres et étudiants de l'Université de Paris à ouvrir à Toulouse une nouvelle école de théologie pour les clercs, y compris ses Prêcheurs. Mais il disperse plutôt ses frères et envoie lui-même à l'Université de Paris le groupe le plus nombreux. En quelques mois, il a pris comme bases d'un ordre universel, en dispersant ses frères, les Universités naissantes de Paris et de Bologne, « l'axe doctrinal de l'Église », et aussitôt l'Ordre se recrute en

abondance parmi les maîtres et étudiants de ces milieux cléricaux et universitaires. En 1218, la récente Université de Paris concède un hospice aux Prêcheurs, maître Jean de Barastre y donne ses cours, de ce fait les étudiants prêcheurs sont incorporés à la jeune Université et ce couvent de Saint-Jacques devient déjà un collège universitaire, s'ensuit enfin en 1221 un contrat extraordinaire d'association entre l'Université et le couvent. Les *Institutions* de 1220, souvent appelées *regula*, prescrivent du vivant de saint Dominique un professeur qualifié et une école publique de théologie dans chaque couvent (*conventus... sine priore et doctore non mittatur*) pour les clercs, y compris les frères. En 1221, le chancelier de l'Empire Conrad de Scharfenberg presse sa ville épiscopale de Metz d'ouvrir un couvent de Prêcheurs, « qui seraient d'un grand profit, non seulement pour les laïcs par leurs prédications, mais aussi pour les clercs par leurs leçons de théologie », du vivant encore du fondateur. Le premier successeur de saint Dominique, le bienheureux Jourdain de Saxe, déjà maître ès arts et bachelier en théologie de Paris à son entrée dans l'Ordre, a enseigné la théologie à Bologne. Le premier maître en théologie de l'Ordre, Roland de Crémone, prend l'habit en 1219 à Bologne, étant déjà maître ès arts et savant philosophe, il est envoyé aussitôt à Paris sans doute par saint Dominique pour y recevoir la formation supérieure, il y enseigne comme bachelier et il est promu maître régent de Paris en 1229, huit ans à peine après la mort du fondateur. Suivent bientôt Toulouse, une seconde école à Paris, Bologne, Oxford, Naples, Salamanque, Padoue, Cambridge, Rome, Cologne, etc., où le plus souvent l'école conventuelle tient lieu de faculté (pp. 176-177, et les études sur le projet d'université à Toulouse, pp. 54-74, et sur Roland de Crémone, pp. 75-100). L'auteur confirme par là substantiellement le célèbre article du P. Mandonnet sur *La crise scolaire au début du XIII^e siècle et la fondation de l'Ordre des Frères Prêcheurs* (dans *Rev. hist. eccl.*, 1914) et l'enquête plus récente du P. A. Duval sur *L'étude dans la législation religieuse de saint Dominique* (dans *Mélanges Chenu*, 1967).

L'instruction religieuse des fidèles et l'enseignement théologique des prêtres, rejaillissant par la prédication sur les fidèles et le salut des âmes, voilà donc l'intention de saint Dominique pour son ordre. C'est aussi le modèle suivi avec plus ou moins de variantes depuis le XIII^e siècle par les associations régularisées, conventualisées,

cléricalisées et formées désormais en instituts apostoliques. *Doctrina et praedicatio* dira la formule lapidaire de saint Thomas d'Aquin.

La tâche du médiéviste une fois accomplie et, comme ici, de main de maître, aussitôt surgissent les questions. Que reste-t-il de cet objectif depuis la découverte de l'imprimerie et l'avènement des catéchismes, la création et la multiplication des séminaires? Dans quelle proportion missions paroissiales et retraites fermées, religieuses et sacerdotales répondent-elles à ce plan? Dans la mesure où les laïcs assurent la catéchèse et enseignent la théologie et dans l'hypothèse où l'enseignement des séminaires et des facultés de théologie serait réservé aux laïcs, comme dans les Églises orientales, limitant les prêtres au ministère pastoral, que devient alors la raison d'être des instituts apostoliques? En échange et paradoxalement les instituts cléricaux ou sacerdotaux devront-ils s'adonner à l'exercice de professions laïques et se « réduire à l'état laïque » collectivement? Ou du moins doivent-ils se contenter de l'exhortation à la pénitence (*annuntiando vitia et virtutes, poenam et gloriam*), sans toucher à la théologie proprement dite (*ita quod de articulis fidei et sacramentis Ecclesiae non loquantur*), concédée par Innocent III à des groupes de laïcs et à saint François d'Assise? Ou devront-ils s'éteindre doucement ou prendre, pour survivre, une autre orientation, comme les ordres militaires (Chevaliers de Malte, Chevaliers Teutoniques) ou rédempteurs (Trinitaires, Mercédaires)? Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Prêcheurs cherchent l'*accommodata renovatio* (Vatican II) de leur ordre. Mais leurs Constitutions, y compris la révision de 1969, ont toujours maintenu le même idéal, qui n'est pas forcément pour autant facile à réaliser.

Le livre du P. Vicaire fait réfléchir, impose un examen de conscience, permet du moins à ce titre un ressourcement salutaire et peut être utile, non seulement aux Dominicains, mais à tous les instituts apostoliques.

Richard TREMBLAY. O.P.

Henri BOURGEOIS, *Libérer Jésus. Christologies actuelles*. Éditions du Centurion, 1977, 276 pages (13,5 × 21 cm).

L'auteur commence par situer ses propos. Son étude se veut un inventaire et une mise en parallèle des divers types contemporains d'interpréta-

tions du mystère du Christ. Il s'intéresse au *comment* Jésus est pensé plutôt qu'à ce qu'on pense de lui.

Le P. Bourgeois propose ensuite certains paramètres d'une réflexion critique et cohérente sur Jésus. Il y souligne d'abord que « ce qui est constitutif de la christologie, c'est une décision de lier deux axes, deux questions » (p. 42): celle du rapport de Jésus à Dieu et celle de son rapport à l'homme. La manière d'aborder de façon articulée ces deux questions consisterait à « évaluer la pertinence des significations accordées à Jésus » (p. 66), celle en particulier de son titre de Christ. Enfin, l'auteur souligne un certain nombre de difficultés à surmonter dans cette tâche.

Avec le chapitre III, commence plus directement ce panorama des christologies contemporaines qui fait l'originalité de l'ouvrage du P. Bourgeois. Il nous y amène faire un tour du monde. C'est la rencontre des christologies allemandes, anglaises, françaises, hollandaises, latino-américaines, byzantines et russes, africaines et enfin asiatiques. Au chapitre suivant, l'inventaire est repris plus en profondeur avec l'analyse des multiples tensions que véhicule les christologies actuelles: tensions dues tant à leur statut ecclésial qu'aux diverses sensibilités chrétiennes. Le chapitre V admirablement bien documenté, écoute ce que le judaïsme, l'islam et la non-croyance ont à dire sur Jésus.

Enfin, l'auteur nous invite à mesurer la dimension culturelle des christologies contemporaines en les situant sur trois champs culturels. Ainsi, il parlera de *christologie humaniste* pour signifier la démarche théologique plus traditionnelle, axée sur les principes et les valeurs; de *christologie rationnelle* pour signifier une recherche davantage tournée vers la vérification positive; enfin, de *christologie de la « nouvelle culture »* pour regrouper tout ce qui est marginal par rapport aux deux premiers types. L'information de ce chapitre et l'habileté avec laquelle l'auteur l'exploite a quelque chose d'exceptionnel.

Pour Henri Bourgeois, une entreprise de libération de la christologie ne peut commencer que par l'écoute et l'acceptation d'élargir son champ d'attention. L'ouvrage est de lecture aisée. C'est souvent presque la conversation familière. Les subdivisions et les synthèses fréquentes y sont également pour beaucoup. Quoique généralement suffisant, l'appareil technique est assez discret pour ne pas distraire le lecteur non-initié.